

REGISTRE  
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 09 juin 2023

N° de l'acte : 230609D001

Classification : 9.4 – Vœux et motions

Convocation du ----- 2 juin 2023  
Nombre de Conseillers en exercice ----- 29  
Nombre de Conseillers présents ----- 24  
Nombre de votants ----- 29

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à sept heures quarante-cinq minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Nombre de membres en exercice : 29

**Étaient présents** : 24

M. Maurice PERRION - Mme Anne-Marie CORDIER - M. Philippe ROBIN - Mme Sonia FEUILLÂTRE - M. Olivier BLAISE - Mme Valérie PRONO - M. Alain BOURGET - Mme Nathalie ROZÉ - M. Bertrand LERAY - M. Gaëtan GROIZEAU - M. Thierry KERLOC'H - M. Laurent LEBRETON - Mme Catherine GAULT - M. Stéphane FAGARD - Mme Nathalie CAIVEAU - M. David TOURNEFIER - M. Stéphane HÉAS - Mme MENET Anita - M. Guillaume NIEL - Mme Mélanie BRIAULT - Mme Aurélie VASSAULT DUVAL - M. Michel MATHÉ - Mme Déborah SIDDI - Mme Lucie DEVAIS - Mme Lucie BONNO

**Étaient absents excusés** : 5 (5 pouvoirs)

Mme Stéphanie BÉRITAULT (pouvoir à Mme Déborah SIDDI), M. Jean-Marc BESNARD (pouvoir à M. Philippe ROBIN), M. Julien ROUSSEAU (pouvoir à M. David TOURNEFIER), Mme Déborah JOURDON (pouvoir à M. Maurice PERRION), Mme Anita MENET (pouvoir à Sonia FEUILLATRE).

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine GAULT.

**Convocation du 2 juin 2023**

**MOTION DE SOUTIEN A YANNICK MOREZ, MAIRE DE SAINT-BREVIN, ET POUR DIRE STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX ELUS**

Monsieur le Maire précise que les récents évènements montrent combien les élus locaux sont ou peuvent être exposés à tout moment, dans le cadre de leurs fonctions, à des situations d'agressivité ou de violence.

C'est pourquoi, **il est proposé au Conseil municipal d'adopter la motion de soutien à Yannick MOREZ, Maire de St Brévin, et pour dire stop aux violences faites aux élus.**

Cette motion est proposée par l'AMF44 et l'AMR44 (association des maires ruraux de Loire-Atlantique).

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette motion

**Vote** : 29 voix pour

Le Maire,  
Maurice PERRION